

REDD+
CÔTE D'IVOIRE

Réduction des Emissions de gaz à effet
de Serre issues de la Déforestation,
et de la Dégradation des Forêts



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



Développement de la politique d'Agriculture Zéro Déforestation dans la filière hévéa

Par

Francis KOUAO

Secrétariat Exécutif du FDH

13 Juin 2017 à Abidjan



PLAN DE PRESENTATION



INTRODUCTION

1- Présentation de l'APROMAC et des missions du FDH

2- Actions du FDH et durabilité

3- Gestion de la Traçabilité dans les activités

4- Zéro déforestation dans la filière Hévéea

5- Défis et faisabilité

CONCLUSION





1/ PRESENTATION DE L'APROMAC



L'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC) créée en 1975, est une organisation unie et dynamique qui assure la prise en charge des questions d'intérêt commun au sein de la filière.

Les membres de l'APROMAC sont :

- Les Planteurs individuels regroupés en deux associations
- Les Sociétés Agricoles
- La Recherche (**CNRA, FIRCA**)





1/ PRESENTATION DE L'APROMAC



Une filière Hévéa organisée autour de l'APROMAC depuis 1975





1/ PRESENTATION DE L'APROMAC



Une filière organisée par :

- Une recherche axée sur les vrais besoins des acteurs (clones et techniques performants)
- Un dispositif d'encadrement très opérationnel, au service des planteurs via le FIRCA
- Un système consensuel de prix aux planteurs
- Un Fonds de Développement Hévéa : le FDH**
- Un SIG opérationnel et une centrale des risques en cours
- Une bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds à travers les projets exécutés notamment le PSAC, le PEJEDEC et **très prochainement la REDD+**





1/ PRESENTATION DE L'APROMAC



Production de l'hévéa en Côte d'Ivoire à l'échelle mondiale

Production mondiale : + **11 500 000 Tonnes**

Thaïlande 1^{er} : **3 512 000 tonnes ;**

Indonésie 2^{ème} : **3 015 000 tonnes ;**

Vietnam 3^{ème} : **955 000 tonnes ;**

Malaisie 4^{ème} : **923 000 tonnes ;**

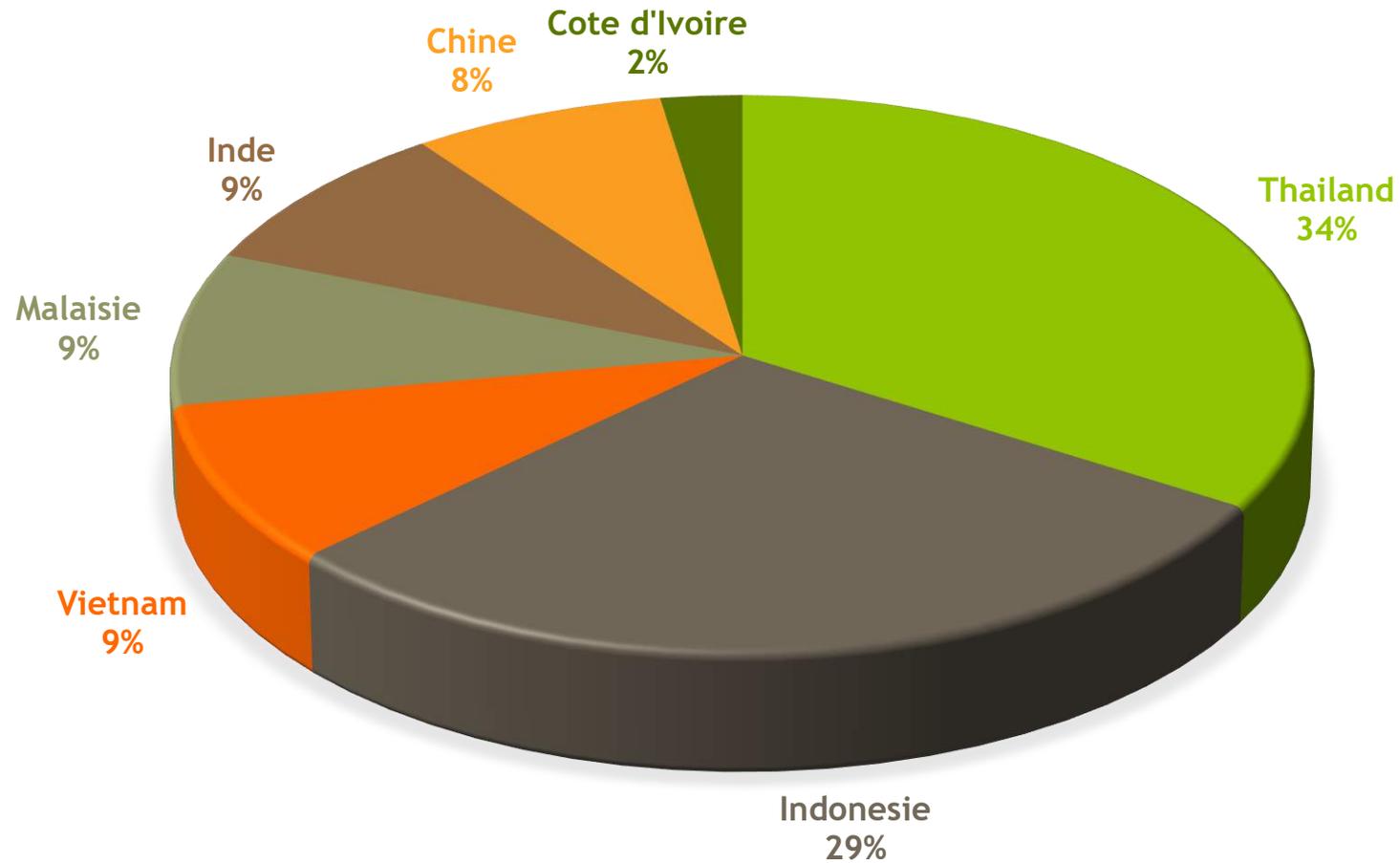
Inde 5^{ème} : **915 000 tonnes ;**

Chine 6^{ème} : **795 000 tonnes ;**

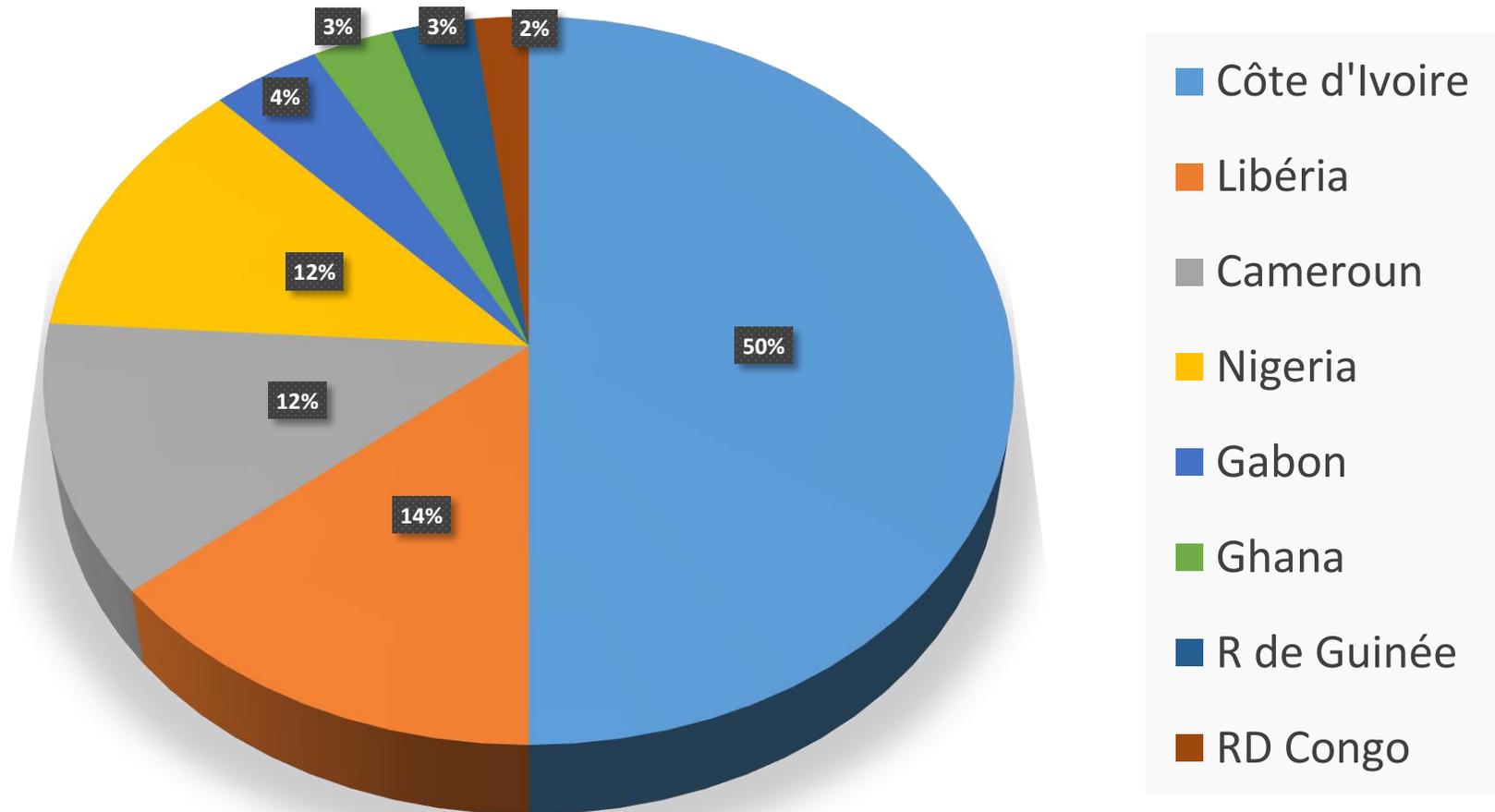
Côte d'Ivoire 7^{ème} : **392 042 tonnes.**



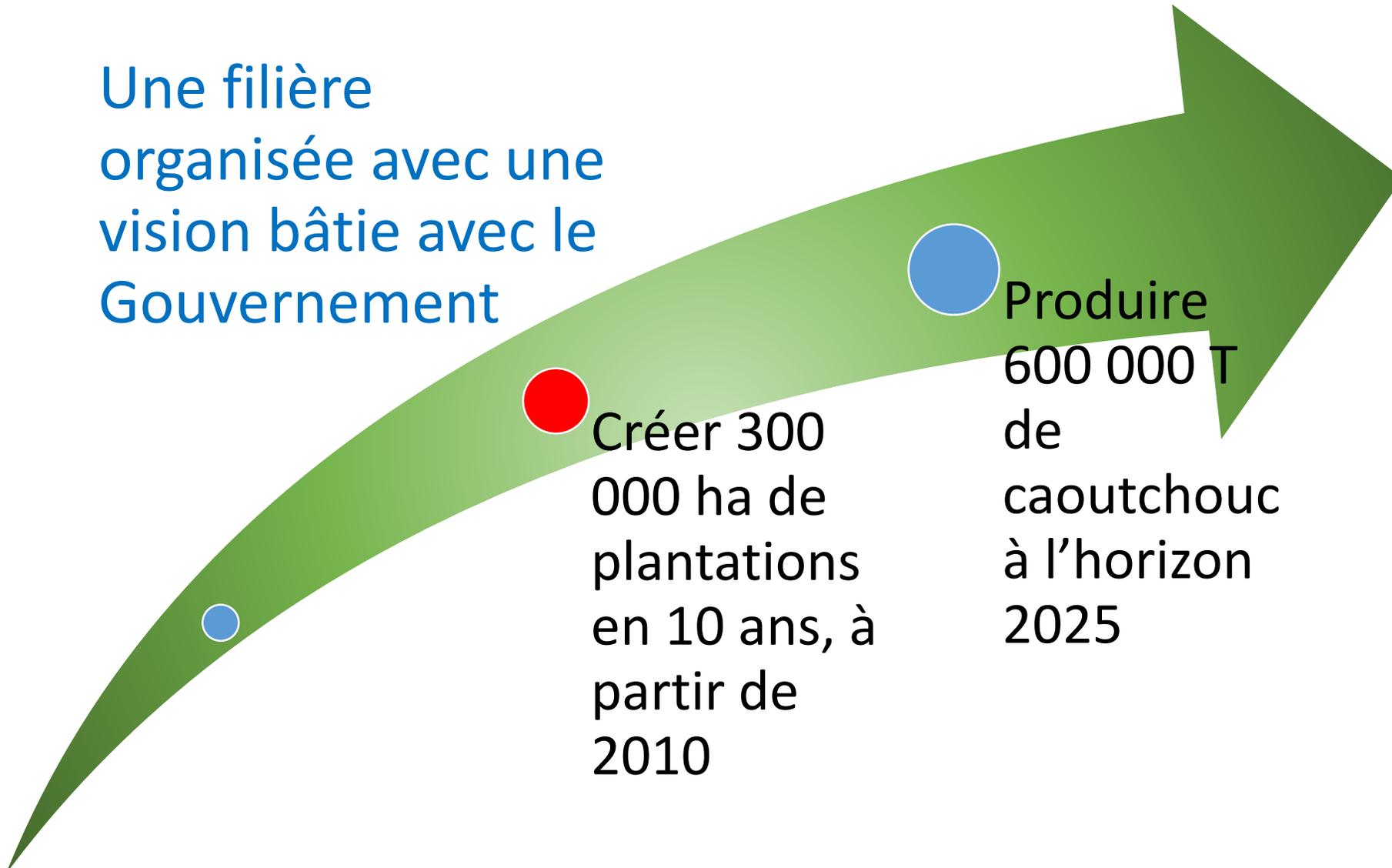
POURCENTAGE PRODUCTION MONDIALE



Production Côte d'Ivoire / Afrique



Une filière
organisée avec une
vision bâtie avec le
Gouvernement



Créer 300
000 ha de
plantations
en 10 ans, à
partir de
2010

Produire
600 000 T
de
caoutchouc
à l'horizon
2025





1/ MISSIONS DE L'APROMAC-FDH



**Une filière organisée avec un fonds : le FDH,
l'accélérateur du développement**

Un prélèvement
consensuel décidé
par la filière

Le Prélèvement
est opéré chaque
mois par les
usiniers et reversé
au FDH

C'est donc un
effort de
financement
interne de la
filiale

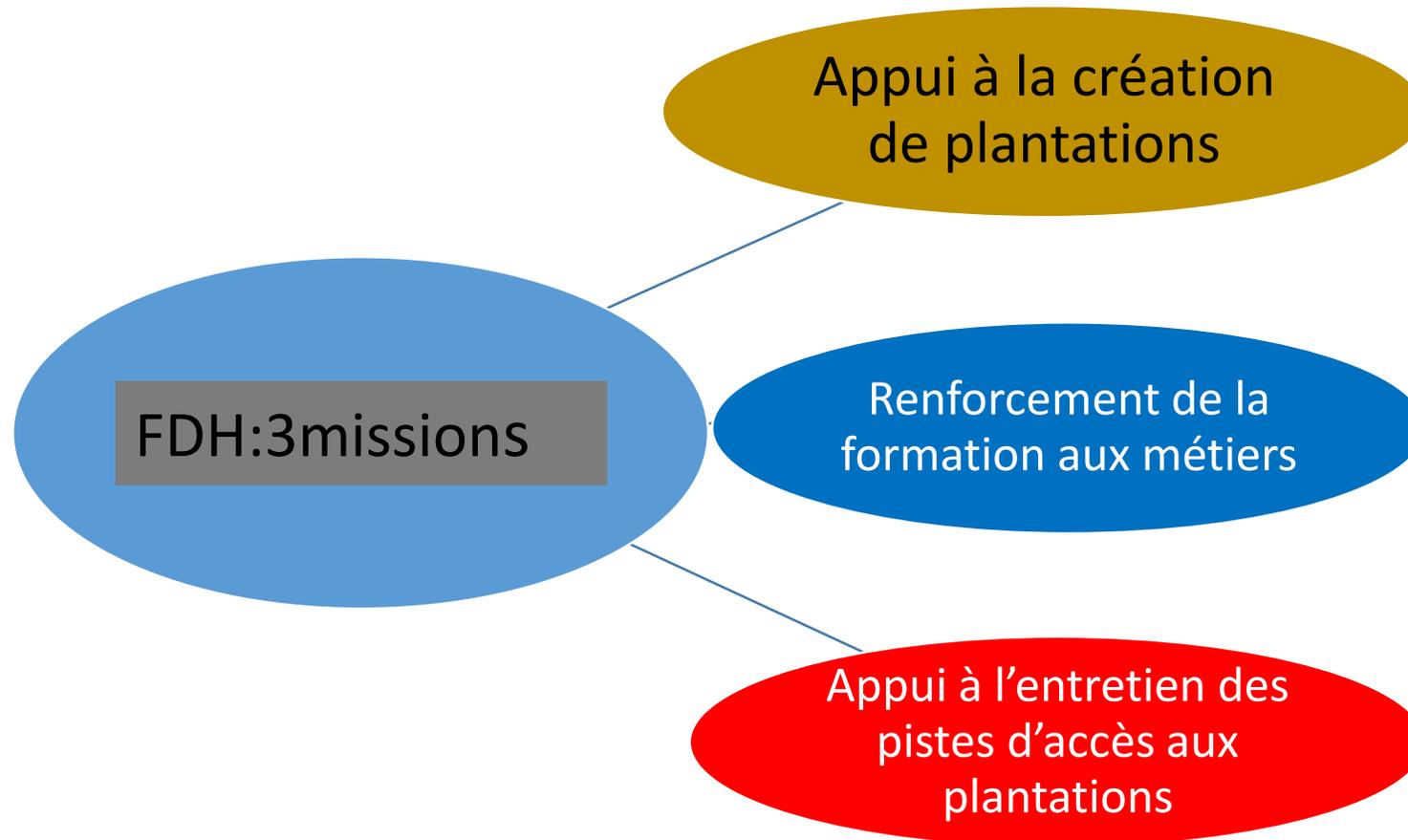




1/ MISSIONS DE L'APROMAC-FDH



**Une filière organisée avec un fonds : le FDH,
l'accélérateur du développement**



Approche de mise en œuvre

Recours a un large réseau de pépiniéristes agréés

APROMAC-FDH

1

Appuis directs par la
fourniture de plants à
coûts partagés

2

Approche
communautaire

3

Promotion de jeunes pépiniéristes
privés dans une optique de création
d'emploi durable





2/ ACTIONS DU FDH ET DURABILITE



AU PLAN ECONOMIQUE

- Amélioration de la rentabilité des plantations et la distribution de revenus réguliers sur 25 voire 30 ans
- Sources de devises pour l'Etat
- Diversification de l'économie nationale





2/ ACTIONS DU FDH ET DURABILITE



AU PLAN SOCIAL

- Création d'emplois
- Amélioration de l'accès aux plants améliorés pour les plus démunis (subvention de plants + pépinières communautaires)
- Lutte contre la pauvreté
- 13% de femmes dans l'hévéaculture
- Education des écoliers à travers le projet en cours
« une école, une parcelle d'hévéa et de vivrier »
- Hévéa et vivriers: sécurité alimentaire



AU PLAN ENVIRONNEMENTAL

- Création de plantations améliorées, **hors forêts classées et aires protégées**, sur jachères plutôt
- : Hévéa = forêt (climat et sol améliorés)
- Pour produire 1 Kg de caoutchouc , l'Hévéa prélève 12 Kg de CO₂ de l'atmosphère
- L'hévéa ne rend pas les sols incultes
- Création de compostières et l'utilisation de fumier
- Sensibilisation de nos agents à l'utilisation des pesticides





2/ ACTIONS DU FDH ET DURABILITE



QUELQUES ACTIONS EN IMAGES





2/ ACTIONS DU FDH ET DURABILITE



QUELQUES ACTIONS EN IMAGES





2/ ACTIONS DU FDH ET DURABILITE



QUELQUES ACTIONS EN IMAGES





2/ ACTIONS DU FDH ET DURABILITE



HEVEA = LA JOIE





3/ GESTION DE LA TRACABILITE



La condition pour bénéficier du programme

Aide à la création de plantation :

**Disposer de terre propice à la culture de l'hévéa
située hors des aires protégées (FC et parc)**

Les pièces à fournir :

- Une lettre d'engagement du planteur
- Une attestation de propriété/location de la parcelle
- Une copie de la CNI
- Une photo d'identité



Les différentes étapes pour bénéficier du programme Aide à la création de plantation sont :





5



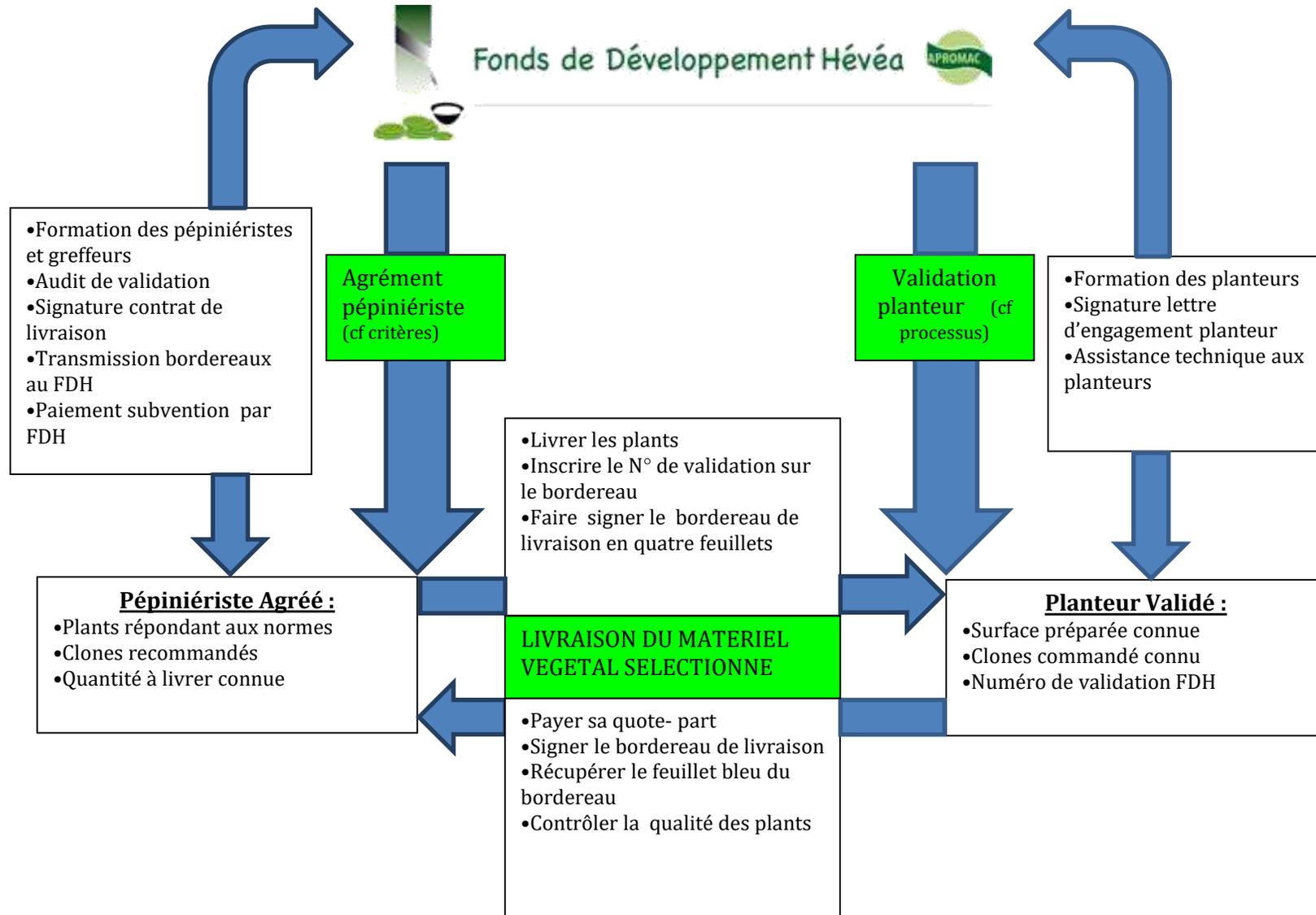
6



7



8





4/ ZERO DEFORESTATION DANS LA FILIERE HEVEA

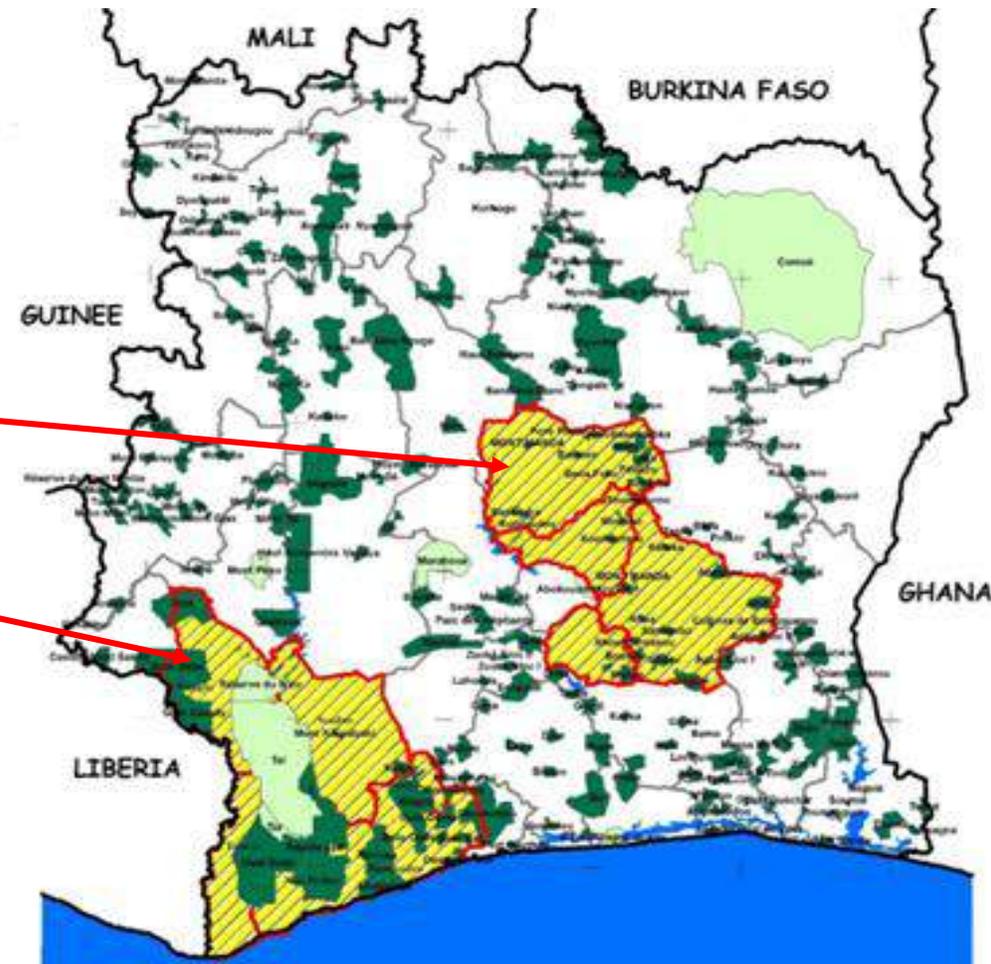


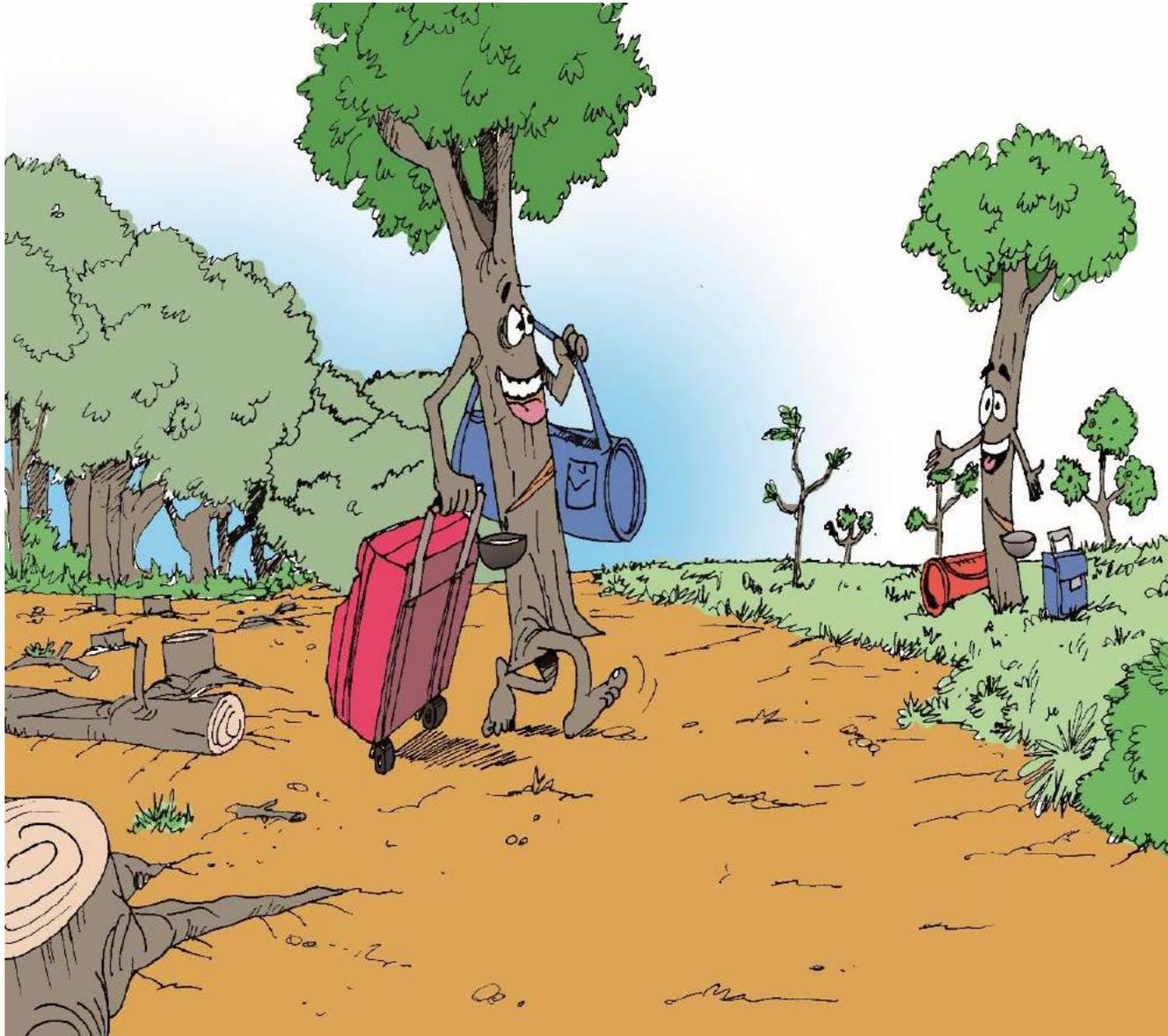
❖ Engagement de la filière hévéa pris à travers la signature de convention avec le SEP-REDD+

• MISE EN ŒUVRE DE PROJETS

❖ Centre-est

❖ Sud-ouest





Promouvoir l'hévéaculture dans la zone de transition forêt savane et dans le nord du pays afin que **l'HEVEACULTURE** contribue à l'effort de reconstitution du couvert forestier et à la réduction de la pauvreté.

Un accord de partenariat a été signé entre le SEP-REDD+ et l'APROMAC afin de définir, promouvoir et développer une filière hévéicole zéro déforestation en Côte d'Ivoire.



4/ ZERO DEFORESTATION DANS LA FILIERE HEVEA



Ainsi, les axes d'interventions suivants sont ils mis en œuvre pour amplifier l'action du FDH :

Axe 1 : Régénération des vieilles plantations d'hévéa dans la zone forestière et inciter le développement des nouvelles plantations d'hévéa dans la zone de transition forêts-savanes (zones agro écologiques Centre-Ouest et Est) tout en respectant dans ces zones, les forêts de types particuliers (HCS, HVC) afin que dans ces zones l'hévéaculture participe à la reconstitution des forêts et à la réduction de la pauvreté.

Axe 2 : Promotion de la sécurité alimentaire en associant les produits vivriers à culture de l'hévéa pendant les premières années de la création de nouvelles plantations ou de régénération des anciennes à travers les techniques adaptées.





4/ ZERO DEFORESTATION DANS LA FILIERE HEVEA



Axe 3 : Renforcement du programme de subvention des plants d'hévéa de bonne qualité en direction des petits producteurs, des femmes et des jeunes dans les nouvelles zones de développement de l'hévéaculture avec des critères d'exclusion des zones HCS et HCV identifiées ;

Axe 4 : Renforcement du processus de traçabilité de toute la chaîne de valeur hévéa à travers la centrale à risques ;

Axe 5 : Renforcement du programme d'appui à la sécurisation du foncier en direction des producteurs d'hévéa ;





4/ ZERO DEFORESTATION DANS LA FILIERE HEVEA



Axe 6 : Promotion de la valorisation technique et économique du bois d'hévéa en bois d'œuvre et en bois énergie pour limiter les prélèvements en forêt, mais aussi pour faciliter la régénération des vieilles plantations.

Axe 7 : Alignement des documents stratégiques de la filière hévéa aux objectifs de la politique d'agriculture zéro déforestation dans le cadre d'un processus de dialogue et d'engagement de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.





5/ DEFIS ET FAISABILITE



❑ Défi 1: Déficit d'information et résistance au changement

- ✓ *Des itinéraires techniques adéquats, agro-écologiques* existent, mais restent inconnus de la majorité des planteurs ou non parfaitement adaptés à leurs réalités.
- *Un effort d'adaptation, de démonstration et de dissémination* de ces pratiques agro-écologique est nécessaire pour vaincre la résistance au changement.

❑ Défi 2: Financement du coût de la transition

- ✓ *L'incapacité à supporter des coûts élevés* peut empêcher la mise en œuvre des scénarios verts en particulier pour les petits producteurs qui sont majoritaires.
- En plus des efforts de l'APROMAC-FDH, des soutiens complémentaires pour les pratiques agro-écologiques pourraient être envisagés à travers des *mécanismes de Paiement pour Service Environnementaux (PSE)* prévu dans le cadre de la REDD+





5/ DEFIS ET FAISABILITE



☐ Défi 3: Sécurisation du foncier et propriété de l'arbre

- ✓ *Les défis politiques et sociaux liés à la sécurisation foncière* à grande échelle sont incontournables pour assurer la durabilité des investissements.
- *La filière hévéa a démarré la sécurisation foncière de ces membres, mais beaucoup reste à faire.*

☐ Défi 4: Définition de la forêt et défis du suivi

- ✓ *Sans déforestation = Ne pas couper la forêt = Identification de toutes les zones considérées comme forêt.* Le suivi de ces espaces peut s'imposer comme un défi fondamentale.
- *La filière hévéa a réalisé l'identification et le géo-référencement des acteurs (un pas hautement considérable pour la traçabilité). le suivi quotidien de ces plantations avec un appui du SEP-REDDD pourrait faciliter l'atteinte de ces objectifs.*





CONCLUSION



Au total, nous pouvons dire que les activités de l'APROMAC –FDH sont novatrices tant dans l'approche méthodologique que dans ses principes d'intervention, à savoir :

- La Promotion d'une agriculture Zéro déforestation
- Le Respect des mesures de sauvegarde environnementales et sociales
- L'Alignement de ses interventions sur les axes stratégiques de la SN REDD+





CONCLUSION



L'APROMAC VOUS
REMERCIE

Site internet: www.apromac.ci

Email: fkouao@fdh.ci

